

BUREAUX

Autun
Le Creusot
Chalon-sur-Saône
Montceau-les-Mines

ASSOCIÉS

Philippe BONNIN
Vincent OLIVIERI
Philippe VOELKLIN

BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE

38 Avenue Charles de Gaulle – 71400 - AUTUN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES COMBINES

Exercice clos le 31 décembre 2020

BUREAUX

Autun
Le Creusot
Chalon-sur-Saône
Montceau-les-Mines

BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE

38 Avenue Charles de Gaulle – 71400 - AUTUN

ASSOCIÉS

Philippe BONNIN
Vincent OLIVIERI
Philippe VOELKLIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES COMBINES

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'ensemble des membres de l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des **comptes combinés** de l'association **Bâtiment CFA Bourgogne Franche Comté** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du **31 Mars 2021** sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2020** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Permanence des méthodes » qui mentionne un changement de méthode relatif à la réforme de la formation issue de la Loi du 05.09.2018.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification Spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes combinés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

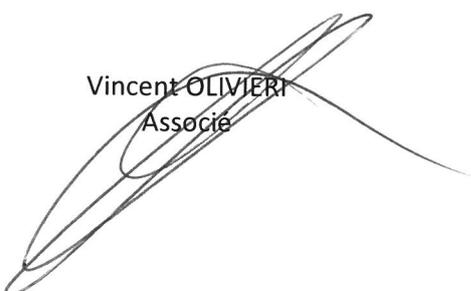
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Creusot, le 15 Avril 2021

**Le Commissaire aux Comptes
SA CORGECO**

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Dijon

Vincent OLIVIERI
Associé



Bilan Actif

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bâtiment CFA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
COMBINE

Tenue de compte EURO

	BRUT	Amortissements et provisions	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019	Variation	
					En valeur	En %
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	376 213	-366 715	9 498	40 642	-31 145	-328%
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0%
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0%
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	376 213	-366 715	9 498	40 642	-31 145	-328%
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0%
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0%
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0%
Avances et acomptes brut	0	0	0	0	0	0%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 193 550	-38 426 018	19 767 532	19 326 383	441 148	2%
Terrains	848 638	-516 961	331 677	341 694	-10 017	-3%
Construction	36 823 383	-23 650 762	13 172 621	13 756 271	-583 650	-4%
Installations techniques, matériel et outillage	12 247 781	-9 697 458	2 550 323	3 189 220	-638 896	-25%
Autres immobilisations corporelles	5 673 889	-4 560 837	1 113 052	1 192 982	-79 930	-7%
Immobilisations grévées de droits	0	0	0	0	0	0%
Immobilisations corporelles en cours	2 224 171	0	2 224 171	823 032	1 401 139	63%
Avances et acomptes brut	375 687	0	375 687	23 185	352 502	94%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0	0	0%
Participations financières et créances rattachées	0	0	0	0	0	0%
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	120 016	0	120 016	111 403	8 613	8%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0%
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0	0	0%
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0%
Prêts	110 595	0	110 595	100 426	10 169	10%
Autres immobilisations financières	9 421	0	9 421	10 977	-1 556	-14%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	58 689 779	-38 792 733	19 897 046	19 478 429	418 617	2%
Stocks et en-cours	177 653	0	177 653	186 007	-8 354	-4%
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0	0	0%
Créances						
Créances usagers et comptes rattachés	4 196 166	-91 331	4 104 835	338 090	3 766 745	1114%
Autres créances	6 502 395	0	6 502 395	6 638 850	-136 455	-2%
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	0%
Instruments de trésorerie	0	0	0	0	0	0%
Disponibilités	5 676 507	0	5 676 507	5 837 554	-161 047	-3%
Caisse	0	0	0	0	0	0%
Compte de liaison débiteur	6 561 648	0	6 561 648	5 929 272	632 376	11%
Charges constatées d'avance	54 628	0	54 628	45 401	9 227	20%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 168 997	-91 331	23 077 665	18 975 174	4 102 491	22%
Frais d'émission d'emprunts	0	0	0	0	0	0%
Primes de remboursement des emprunts	0	0	0	0	0	0%
Ecart de conversion actif	0	0	0	0	0	0%
TOTAL GENERAL	81 858 776	-38 884 065	42 974 711	38 453 603	4 521 108	12%



Bilan Passif

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bâtiment CFA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
COMBINE

Tenue de compte EURO

	Net (N)	Net (N-1)	Variation	
	31/12/2020	31/12/2019	En valeur	En %
FONDS PROPRES	4 576 245	2 650 949	1 925 295	73%
Frais d'établissement				
Fonds associatifs sans droit de reprise	46 764	46 764	0	0%
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	0	0	0	0%
Réserves	411 659	411 659	0	0%
Report à nouveau	2 192 526	1 438 673	753 853	52%
Résultat de l'exercice N-1 à affecter	0	0	0	0%
Résultat de l'exercice	1 925 295	753 853	1 171 442	155%
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	0	0	0	0%
Avances et acomptes brut	19 705 487	19 287 049	418 439	2%
Avances et acomptes brut				
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0	0	0%
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	58 310 258	55 683 373	2 626 885	5%
Subventions d'investissements inscrites au compte de résultat	-38 604 771	-36 396 325	-2 208 446	6%
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	24 281 732	21 937 998	2 343 734	11%
Provisions pour risques	937 928	367 602	570 326	155%
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 815 715	1 847 574	-31 859	-2%
Provisions pour charges à répartir	0	0	0	0%
TOTAL PROVISIONS RISQUES & CHARGES	2 753 643	2 215 176	538 467	24%
Fonds dédiés	156 045	156 045	0	0%
TOTAL FONDS DEDES	156 045	156 045	0	0%
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0%
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0%
Emprunts et dettes assorties de conditions partic	0	0	0	0%
Autres emprunts et dettes assimilés	0	0	0	0%
Comptes de liaison créditeurs	6 561 648	5 929 272	632 376	11%
Banque, établissements financiers et assimilés	35 289	0	35 289	0%
Fournisseurs et comptes rattachés	633 583	742 933	-109 350	-15%
Apprentis, commensaux et autres clients	0	0	0	0%
Personnel et comptes rattachés	667 083	664 306	2 776	0%
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	967 697	907 868	59 829	7%
Etats et autres collectivités publiques	4 060 885	4 246 745	-185 860	-4%
Fournisseurs immobilisation et comptes rattachés	600 735	964 367	-363 631	-38%
Créditeurs divers	657 768	84 203	573 564	681%
Comptes transitoires ou d'attente	0	0	0	0%
Produits constatés d'avance	1 598 604	604 690	993 914	164%
TOTAL DETTES & COMPTES DE REGULARISATION	15 783 291	14 144 384	1 638 907	12%
TOTAL GENERAL	42 974 711	38 453 603	4 521 108	12%



DETAILS DES COMPTES A FIN DÉCEMBRE 2020

Bâtiment CFA BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTE
COMBINE

Période du 01/01/2020 31/12/2020
Tenue de compte en euro

COMPTE DE RESULTAT -				
	Net	Net N-1	Variation	
	2020	2019	En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
PRODUCTION VENDUE BIENS ET SERVICES	15 965 124,42	2 923 649,68	13 041 474,74	82%
MONTANT NET DU CHIFFRES D'AFFAIRES	15 965 124,42	2 923 649,68	13 041 474,74	82%
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 358 962,01	14 021 705,42	(12 662 743,41)	-932%
REPRISES DE PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	208 393,04	316 173,83	(107 780,79)	-52%
TRANSFERT DE CHARGES	427 198,76	439 756,25	(12 557,49)	-3%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	143 805,16	227 115,48	(83 310,32)	-58%
REPORT EXERCICE		2 272,88		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	18 103 483,39	17 930 673,54	172 809,85	1%
CHARGES D'EXPLOITATION (II)				
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENT	491 680,39	582 169,33	(90 488,94)	-18%
VARIATION DE STOCKS	8 354,02	20 916,07	(12 562,05)	-150%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4 109 470,83	5 587 586,95	(1 478 116,12)	-36%
IMPÔTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	576 810,68	603 820,67	(27 009,99)	-5%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 082 773,89	7 303 172,73	(220 398,84)	-3%
CHARGES SOCIALES	2 686 687,22	2 742 929,94	(56 242,72)	-2%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET IMMOBILISATIONS	2 224 529,35	1 930 871,18	293 658,17	13%
DOTATION AUX AMORTISSEMENT SUR ACTIF CIRCULANT	89 345,00	6 916,56	82 428,44	92%
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	738 371,53	67 547,54	670 823,99	91%
ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	381 961,60	386 339,40	(4 377,80)	-1%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 389 984,51	19 232 270,37	(842 285,86)	-5%
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(286 501,12)	(1 301 596,83)		
PRODUITS FINANCIERS (III)				
PRODUITS FINANCIERS SUR PARTICIPATION				
PRODUITS FINANCIERS SUR AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES				
PRODUITS FINANCIERS SUR AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 564,73	7 431,96	(1 867,23)	-34%
PRODUITS FINANCIERS SUR VMP				
REPRISE SUR PROVISION ET DEPRESSION TRANSFERT DE CHARGES				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	5 564,73	7 431,96	(1 867,23)	-34%
CHARGES FINANCIERES (IV)				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	896,87	30,35	866,52	97%
DOTATION PROVISIONS CHARGES FINANCIERES				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	896,87	30,35	866,52	97%
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	4 667,86	7 401,61	(2 733,75)	-59%
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	(281 833,26)	(1 294 195,22)	1 012 361,96	-359%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
SUR OPERATIONS DE CAPITAL	2 212 583,47	1 978 290,57	234 292,90	11%
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 287,20	108 904,59	(100 617,39)	-1214%
REPRISES DE TRANSFERT DE CHARGES				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	2 220 870,67	2 087 195,16	133 675,51	6%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 985,00	39 146,55	(29 161,55)	-292%
SUR OPERATIONS DE CAPITAL	3 757,17	-	3 757,17	100%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELS				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	13 742,17	39 146,55	(25 404,38)	-185%
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 207 128,50	2 048 048,61	159 079,89	7%
IMPÔTS SUR LES BENEFICES (VII)				
REPORT NON UTILISE ET ANTERIEURS (VIII)				
ENGAGEMENTS REALISES ET RESERVES NON AFFECTES (IX)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	20 329 918,79	20 025 300,66	304 618,13	1%
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+IX)	18 404 623,55	19 271 447,27	(866 823,72)	-5%
EXCEDENT OU DEFICIT	1 925 295,24	753 853,39	1 171 441,85	61%
CTRL	1 925 295,24	753 853,39		



	31/12/2020	31/12/2019
PRODUCTION VENDUE BIENS ET SERVICES	15 965 124	2 923 650
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 358 962	14 021 705
REPRISES DE PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	208 393	316 174
TRANSFERT DE CHARGES	427 199	439 756
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	143 805	227 115
REPORT EXERCICE		2 273
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	18 103 483	17 930 674
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENT	491 680	582 169
VARIATION DE STOCKS	8 354	20 916
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4 109 471	5 587 587
IMPÔTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	576 811	603 821
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 082 774	7 303 173
CHARGES SOCIALES	2 686 687	2 742 930
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET IMMOBILISATIONS	2 224 529	1 930 871
DOTATION AUX AMORTISSEMENT SUR ACTIF CIRCULANT	89 345	6 917
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	738 372	67 548
ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES		
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	381 962	386 339
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 389 985	19 232 270
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(286 501)	(1 301 597)
PRODUITS FINANCIERS 1		
PRODUITS FINANCIERS SUR PARTICIPATION		
PRODUITS FINANCIERS SUR AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES		
PRODUITS FINANCIERS SUR AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIM	5 565	7 432
PRODUITS FINANCIERS SUR VMP		
REPRISE SUR PROVISION ET DEPRESSION TRANSFERT DE CHARGES		
PRODUITS FINANCIERS (III)	5 565	7 432
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 985	39 147
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE CAPITAL	3 757	-
CHARGES FINANCIERES (IV)	897	30
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	4 668	7 402
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	(281 833)	(1 294 195)
SUR OPERATIONS DE CAPITAL	2 212 583	1 978 291
REPRISES DE TRANSFERT DE CHARGES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 287	108 905
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	2 220 871	2 087 195
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 985	39 147
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE CAPITAL	3 757	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	13 742	39 147
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
IMPÔTS SUR LES BENEFICES (VII)		
REPORT NON UTILISE ET ANTERIEURS (VIII)		
ENGAGEMENTS REALISES ET RESERVES NON AFFECTES (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	20 329 919	20 025 301
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	18 404 624	19 271 447
EXCEDENT OU DEFICIT	1 925 295	

ANNEXE

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	Page 1
Dérogations	Page 1
Permanences ou changement de méthodes	Page 1

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	Page 2
Etat des amortissements	Page 3
Etat des provisions	Page 4
Etat des échéances des créances et des dettes	Page 4
Variation des fonds propres	Page 5
Autres immobilisations incorporelles	Page 5
Evaluation des immobilisations corporelles	Page 5
Evaluation des amortissements	Page 6
Evaluation des matières et marchandises	Page 6
Evaluation des créances et des dettes	Page 6
Dépréciation des créances et des dettes	Page 6
Charges à payer	Page 6
Produits à recevoir	Page 7
Charges et produits constatés d'avance	Page 7
Subventions d'équipement	Page 7
Divers	Page 7

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	Page 8
---------------------------------	--------

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES FORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	Page 9
Engagements hors bilan	Page 9



ANNEXE

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 42 974 710,97 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les recettes courantes hors transferts et produits divers sont de 17 324 086,43 € dont 1 358 962,01 € de subventions d'exploitation) et dégageant un bénéfice de 1 925 295,24 €

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

Dérogations

L'association utilise le plan de compte élaboré par le Comité de Concertation et de Coordination de l'apprentissage du BTP (CCCA-BTP).

Par dérogation aux principes comptables d'affectation des charges et des produits par nature, les charges afférentes aux Foyers socio éducatif sont globalisées dans le compte 658510 "charges du foyer socio-éducatif" hors dotations aux amortissements et les produits afférents au Foyer socio-éducatif sont globalisés au compte 758510 "produits foyer socio-éducatif" hors reprise des subventions virées au résultat.

PERMANENCE DES METHODES

La Loi du 5 septembre 2018 "AVENIR PRO" a modifié en profondeur le financement des contrats d'apprentissage dans les CFA.

La prise en charge de ces financements n'est plus assurée par le Conseil Régional mais par les OPCO sur présentation de factures.

Le niveau de prise en charge (NPEC) applicables aux contrats d'apprentissage est déterminé par diplôme et par branche professionnelle en fonction de l'IDCC de l'entreprise signataire du contrat.

Les NPEC ont été proposés par les branches et validés/ajustés par France compétences.

Les contrats signés avant le 1/09/2019, ont été financés sur la base des coûts publiés en Préfecture .

Les contrats signés à compter du 01/09/2019 ont été financés sur la base du "mieux disant", des coûts publiés en Préfecture et du NPEC de l'OPCO.

La pandémie mondiale a suscité une fermeture des établissements du 17 mars 2020 au 28 mai 2020.

Ce ralentissement de l'activité a impacté les comptes avec des économies de charges et des pertes de chiffre d'affaires au niveau des services hébergement et restauration.



ANNEXE**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	376 213,12			0,00
Terrains	848 638,27			0,00
Constructions sur sol propre				0,00
Installations générales agencements des constructions	2 270 689,25			83 913,39
Constructions sur sol d'autrui	34 692 742,93			581 497,01
Installations techniques matériel et outillage industriel	11 358 901,24			87 558,40
Installation général et aménagement	2 729 448,69			97 744,96
Matériel de transport	296 978,58			0,00
Matériel de bureau et informatique Mobilier	2 515 781,25			33 935,45
Emballages récupérables et divers				0,00
Immobilisations corporelles en cours	846 216,89			2 076 186,21
Immobilisations financières	111 403,04			10 269,00
TOTAL	55 670 800,14	0,00	0,00	2 971 104,42
TOTAL GENERAL	56 047 013,26	0,00	0,00	2 971 104,42

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
	poste à poste	cessions		
Autres immobilisations incorporelles		0,00	376 213,12	
Terrains		0,00	848 638,27	
Constructions sur sol propre		0,00		
Installations générales agencements des constructions		0,00	2 354 602,64	
Constructions sur sol d'autrui		0,00	35 274 239,94	
Installations techniques matériel et outillage industriel		4 137,60	11 442 322,04	
Installation général et aménagement		0,00	2 827 193,65	
Matériel de transport		0,00	296 978,58	
Matériel de bureau et informatique Mobilier		0,00	2 549 716,70	
Emballages récupérables et divers		0,00	0,00	
Immobilisations corporelles en cours	322 545,08		2 599 858,02	
Immobilisations financières	1 656,00	0,00	120 016,04	
TOTAL	324 201,08	4 137,60	58 313 565,88	0,00
TOTAL GENERAL	324 201,08	4 137,60	58 689 779,00	0,00

ANNEXE**Etat des amortissements**

situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice		dotations de l'exercice	diminutions reprises	montant fin d'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles	335 570,85		31 144,57	0,00	366 715,42
Terrains	506 944,44		10 016,53	0,00	516 960,97
Constructions sur sol propre			0,00	0,00	
Constructions sur sol d'autrui	20 466 108,59		1 182 427,05	0,00	21 648 535,64
Installations générales agencements des constructions	1 942 637,56		59 589,01	0,00	2 002 226,57
Installations techniques matériel et outillage industriel	8 968 096,81		729 741,47	380,43	9 697 457,85
Installation générale et aménagement	1 931 258,54		84 245,75	0,00	2 015 504,29
Matériel de transport	233 013,22		13 864,74	0,00	246 877,96
Matériel de bureau et informatique Mobilier	2 184 954,45		113 500,23	0,00	2 298 454,68
Emballages récupérables et divers			0,00	0,00	
Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00	
TOTAL	36 233 013,61	0,00	2 193 384,78	380,43	38 426 017,96
TOTAL GENERAL	36 568 584,46	0,00	2 224 529,35	380,43	38 792 733,38

Ventilation des dotations de l'exercice	amort linéaires	amort dégressifs	amort exceptionnels	amortissements dérogatoires	
				dotations	reprises
Autres immobilisations incorporelles	31 144,57				
Terrains	10 016,53				
Constructions sur sol propre	0,00				
Constructions sur sol d'autrui	1 182 427,05				
Installations générales agencements des constructions	59 589,01				
Installations techniques matériel et outillage industriel	729 741,47				
Installation générale et aménagement	84 245,75				
Matériel de transport	13 864,74				
Matériel de bureau et informatique Mobilier	113 500,23				
Emballages récupérables et divers	0,00				
Immobilisations corporelles en cours	0,00				
TOTAL	2 193 384,78	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	2 224 529,35	0	0	0	0

ANNEXE**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	montant début d'exercice	augmentations dotations	diminutions reprises	montant fin d'exercice
Provisions indemnités départ retraite	1 847 574,47	102 443,53	134 302,67	1 815 715,33
Provisions pour risques et charges	367 601,56	635 928,00	65 601,56	937 928,00
TOTAL	2 215 176,03	738 371,53	199 904,23	2 753 643,33

Provisions pour dépréciation	montant début d'exercice	augmentations dotations	diminutions reprises	montant fin d'exercice
sur compte clients	10 227,56	89 592,50	8 488,81	91 331,25
autres provisions pour dépréciation				0,00
TOTAL	10 227,56	89 592,50	8 488,81	91 331,25

Dont dotations et reprises d'exploitation		827 964,03	208 393,04	
Dont dotations et reprises financière				
Dont dotations et reprises exceptionnelles			0,00	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an	Provisions
Clients	4 196 166,00	4 104 834,75		91 331,25
FRS RRR	6 357,02			
IJ SS	3 070,72	3 070,72		
Autres créances (fournisseurs débiteur)	27 868,61	27 868,61		
Région subv équipement	637 609,85	637 609,85		
Région subv travaux	784 435,32	784 435,32		
Région subv de fonct, CPA, divers	916 457,68	916 457,68		
CCCA subv de fonctionnement	1 502 557,69	1 502 557,69		
CCCA subv de renouvellement équipt	1 805 046,23	1 805 046,23		
CCCA subv travaux	812 444,38	812 444,38		
CCCA subv grosses réparation		0,00		
Caisses Apprentis Aide permis	6 548,00	6 548,00		
Produits à recevoir	54 627,50	54 627,50		
TOTAL	10 753 189,00	10 655 500,73	0,00	91 331,25

Etat des dettes	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes financières	35 289,25	35 289,25		
Fournisseurs et comptes rattachés	633 582,80	633 582,80		
Personnel et comptes rattachés	667 082,62	667 082,62		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	967 696,75	967 696,75		
Autres impôts et taxes assimilés	4 060 885,45	4 060 885,45		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	600 735,35	600 735,35		
Autres dettes	657 767,64	657 767,64		
Produits constatés d'avance	1 598 603,61	1 598 603,61		
TOTAL	9 221 643,47	9 221 643,47	0,00	0

ANNEXE**Variation des fonds dédiés**

Les fonds dédiés correspondent à des projets pour lesquels une partie des dépenses n'a pas été réalisée au cours du dernier exercice.

comptes	Libellé	01/01/2020	engagements de l'exercice 689	report des ressources sur l'exercice 789	31/12/2020
194100	CCCA-BTP Normes qualité			0,00	
194200	CCCA-BTP Qualité				
194300	CCCA-BTP Autres subv	156 044,54			156 044,54
194400	Conseil Rég Qualité				
194500	Conseil Rég Autres Sub				
194600	Conseil Rég Europe				
194800	Conseil Rég Autres financ				
	TOTAL	156 044,54	0,00	0,00	156 044,54

Variation des fonds propres

Les fonds propres du CFA ont varié du montant du résultat de l'exercice 1 925 295,24 €.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Compte	Libellé	valeurs	taux d'amortissement
201100	Frais de constitution		100,00%
205100	Logiciels	376 213,12	33,33%
	Total	376 213,12	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations

Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles appliquées dans l'exercice précédent.



ANNEXE**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	mode	durée
Agencements des terrains	linéaire	10 ans
Bâtiments	linéaire	de 20 à 40 ans
Installations techniques	linéaire	3 et 5 ans
Matériels pédagogiques	linéaire	3 et 5 ans
Mobiliers pédagogiques	linéaire	5 ans
Matériels de bureau	linéaire	10, 3 et 5 ans
Bureautique	linéaire	3 ans
Mobiliers	linéaire	10, 3 et 5 ans

Evaluation des stocks matière et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrements auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bil	montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 588,60
Dettes fiscales et sociales	0
Autres dettes	182,92
TOTAL	1 171 441,85



ANNEXE

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	montant
Créances usagers et comptes rattachés	3 655 634,47
Produits sociaux à recevoir	2 869,64
Autres créances	4 039 535,78
TOTAL	7 698 039,89

Charges et Produits constatés d'avance

<u>charges constatées d'avance</u>	montant
Charges d'exploitation	54 627,50
TOTAL	54 627,50

<u>produits constatés d'avance</u>	montant
Produits d'exploitation	1 598 603,61
TOTAL	1 598 603,61

Subventions d'équipement

En valeur d'origine, elles s'élèvent à 58 310 257,73 € et sont rapportées aux comptes de résultat en valeur cumulée pour un montant de 38 604 770,50 €
 La quote part inscrite au cours de l'exercice s'élève à 2 212 583,47 €.

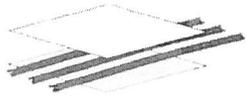
Divers

. Provision Départ Retraite

Pour la présentation des comptes au niveau Régionale, il a été décidé de valoriser la provision d'indemnité de départ à la retraite à 100%.

. Provision pour litige

Une provision a été constituée pour un montant de 635 928,00 € correspondant à l'écart constaté entre la facture proforma Constructys de janvier 2020 et celle figurant dans nos comptes.
 En effets au 31/12/2020 de nombreux contrats restent en litige avec OPCO Construtys concernant des montants de prise en charge,



BÂTIMENT CFA
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
organisme de formation régional-BTP de Bourgogne-Franche-Comté

ANNEXE

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entrepris e
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	178	
TOTAL	197	0



ANNEXE

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Crédit bail

Nature	Terrain	Constructions	Install mat outill	Autres	TOTAL
Valeur d'origine					0,00
- Amortissement					0,00
- dotations de l'exercice					0,00
TOTAL	0	0	0,00	0,00	0,00
Redevances payées					
- cumuls exercice antérieurs					0,00
- exercice					0,00
TOTAL	0	0	0,00	0,00	0,00
Redevances restant à payer					
- à 1 an au plus					0,00
- entre 1 et 5 ans					0,00
TOTAL	0	0	0,00	0,00	0,00
Valeur d'origine					
- entre 1 et 5 ans					
TOTAL	0	0	0	0	0

Autre

BUREAUX

Autun
Le Creusot
Chalon-sur-Saône
Montceau-les-Mines

ASSOCIÉS

Philippe BONNIN
Vincent OLIVIERI
Philippe VOELKLIN

BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE

COMPTES COMBINES

38 Avenue Charles de Gaulle – 71400 - AUTUN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2020

BUREAUX

Autun

Le Creusot

Chalon-sur-Saône

Montceau-les-Mines

BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE - COMPTES COMBINES

ASSOCIÉS

Philippe BONNIN

Vincent OLIVIERI

Philippe VOELKLIN

38 Avenue Charles de Gaulle – 71400 - AUTUN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS

REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'ensemble des membres de l'assemblée générale

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Le Creusot, le 15 Avril 2021

**Le Commissaire aux Comptes
SA CORGECO**

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Dijon

Vincent OLIVIERI
Associé

